

De la pédophilie dans la constitution égyptienne

écrit par Christine Tasin | 11 octobre 2012



En complément de [l'article](#) où j'avais déjà évoqué le problème, je vous propose cet [article](#) en anglais que Nordine a eu la gentillesse de nous traduire, merci à lui. En effet il présente l'avantage de montrer l'évolution de la condition féminine en Egypte et la terrible régression qui est en train de s'y installer. On laissera de côté les passages sur le prophète et Aïcha, sans doute passage obligé en Egypte pour ne pas être censuré...

La pédophilie s'imisce dans la constitution.

Par **Mohammed Aly Ibrahim**. 02 octobre 2012.

L'émancipation des femmes égyptiennes débuta au 19^{ème} siècle sous le règne de Mohamed Ali (1766-1849), et coïncida avec l'ouverture de la première école d'infirmières en 1832. Quarante ans plus tard, en 1873, la première école primaire publique ouvrit ses portes.

Pourtant, les avancées marquantes pour les femmes égyptiennes furent l'œuvre des descendants de Mohamed Ali. Les réformes mises en place par ses descendants inclurent entre autres l'envoi d'intellectuels en France afin qu'ils reçoivent une

formation leur permettant d'obtenir des postes clés au gouvernement.

Jeune diplômé en droit âgé de 18 ans, Qasim Amin (1863-1908) fut un des privilégiés sélectionnés pour aller étudier en France. Il y resta quatre années.

En France, Amin fit de nouvelles expériences. Ces expériences modifièrent sa vision de la vie et de la société et lui ouvrirent les yeux sur la dégradation du statut des femmes et leur condition de vie en Egypte. Fermement convaincu du bien fondé des réformes engagées par le gouvernement égyptien, **il arriva vite à la conclusion que sans l'amélioration de la condition féminine, ni les réformes ne seraient possibles, ni le monde musulman ne pourrait s'engager sur la voie de la modernité.**

Amin pensait que l'émancipation féminine constituait le premier palier obligatoire vers une modernisation de la société égyptienne. Comment espérer que la société avance si ses dirigeants sont élevés par des femmes maintenues dans l'ignorance ? Amin écrivit deux livres sur la question. Se basant à la fois sur des arguments islamiques rationnels et des considérations d'ordre affectif, il plaida en faveur d'un statut social plus digne et amélioré de la femme, préconisant l'égalité face à l'éducation, l'abolition du port du voile et une réforme en profondeur du mariage, du divorce et de la polygamie.

Il écrivit son premier livre, *L'Emancipation des Femmes* en 1889. Dans ce livre, **Amin critiqua ouvertement la façon dont les hommes traitaient les femmes dans les sociétés musulmanes et exigea l'arrêt de telles pratiques.** Il s'interrogea sur le rôle des femmes dans leur pays, leur responsabilité envers leur famille et leurs enfants et recommanda l'application de réformes en matière de mariages arrangés et procédures liées aux divorces. Il souligna avec force l'importance de l'éducation, et la question de la polygamie et de ses effets

sur les femmes fut aussi étudiée.

Maintenant comparons les propositions d'Amin vieilles d'un siècle au complot ourdi en ce moment même par la commission en charge du projet de nouvelle constitution. Les membres de cette commission, dont la plupart appartiennent aux Frères Musulmans ou sont des salafistes radicaux, considèrent toujours que la femme est un être imparfait ou un défaut au sein de la société, et qu'il convient de la cacher. Des voix se sont élevées puisque certains des membres de la commission, principalement des fondamentalistes, ont refusé d'imposer une limite d'âge au mariage.

Ils sont persuadés qu'une fillette de neuf ans peut très bien se marier. Les écrits clairvoyants de Qasim Amin, vieux de cent ans, pourraient très bien être jetés aux oubliettes par des extrémistes à l'esprit étroit qui se battent bec et ongle pour que les femmes retournent à l'âge de pierre : « l'islam serait la seule religion qui respecte le droit des femmes puisqu'elles peuvent choisir leur mari, hériter légalement et divorcer si leur partenaire ne leur convient pas ».

Les femmes égyptiennes, qui sont 45 millions, ne devraient permettre à personne de remettre en cause, sous couvert de l'islam, les avancées sociales dont elles bénéficient depuis un siècle. Elles furent les premières dans le monde arabe à rejeter le port du hijab et elles furent aussi les premières à manifester. Elles ont également devancé certains pays occidentaux en obtenant le droit de vote à des élections nationales. Le mouvement féministe égyptien fut créé entre 1923 et 1939, bien avant l'Italie, l'Espagne, l'Autriche ou d'autres pays tels que le Japon et la Chine.

Sheikh Yasser Borhami, le vice président d'Al Nour (la lumière), un parti qui préconise un comportement inflexible et intransigeant envers la femme et la laïcité, a envoyé une déclaration au journal Al Watan dans laquelle il exprime son soutien au mariage de fillettes pré-pubères.

Ce parti affirme que cela offrirait une protection aux familles face aux dangers des mariages séculiers qui unissent désormais beaucoup de jeunes gens.

Bien que ces mariages honteux constituent une menace pour les valeurs et traditions égyptiennes, ils ne peuvent en aucun cas être amendés par d'autres mariages pour le moins déplacés. Borhami et son parti n'ont jamais pris en considération les problèmes de santé auxquels les femmes seraient confrontées si l'âge légal du mariage était abaissé, sans parler des répercussions sur le plan démographique ou l'augmentation du nombre d'enfants handicapés.

La pédophilie, un attrait sexuel pour les enfants, est un crime sévèrement puni dans les pays développés, mais ici elle donne droit à des sièges à la commission en charge du projet de nouvelle constitution, puisque c'est ce qui s'est passé avec Borhami et son parti.

Quand on permet à un vieil homme d'utiliser une fillette pour son plaisir, on refuse à cette dernière le droit à recevoir une éducation et la possibilité de grandir mentalement, sans parler du traumatisme psychologique causé par la séparation brutale d'avec sa famille. Plutôt que de forcer les jeunes filles à se marier, ils feraient mieux de trouver une solution pour les six millions de vieilles filles ou résoudre les problèmes liés au coût exorbitant des mariages.

Le prétexte avancé par les fundamentalistes pour justifier un article aussi lamentable dans la constitution est que Mohamed (la paix soit sur lui) a épousé Aïcha alors qu'elle n'avait que neuf ans. Qui sont-ils pour oser se comparer au prophète sans tache qui fut guidé par Dieu ? Aïcha, que le prophète appelle à être un exemple pour tout croyant, est lavée de tout péché dans le Coran alors qu'elle avait été accusée d'infidélité envers Mohamed.

La révélation vint de Dieu lui-même, dans un verset dévolu à

lever tout doute sur sa réputation de « mère des croyants ». La femme du prophète n'a rien de commun avec les jeunes filles d'aujourd'hui, qui pourraient très bien être vendues par leur famille pauvre à des Arabes argentés qui ont un faible pour les jeunes adolescentes.

De tels propos émanant d'islamistes a conduit des personnalités éminentes à se retirer de la commission, parce qu'elles voulaient protester contre l'islamisation de chaque article de la nouvelle constitution. Amr Moussa, ElBaradei, Ayman Nouri et George Ishaq furent parmi ceux qui claquèrent la porte.

Plus de cent ans après Amin, il semble que les Egyptiennes vont devoir tout recommencer. S'il était encore vivant, il aurait une impression de déjà vu.

Traduction **Nordine**